

THIERRY (François) — **Quelques précisions à propos de René Mercier et des frappes françaises à Hanoï (1940-1945).**

Dans un intéressant article du *BSFN*, M. Joyaux a présenté René Mercier (1886-1974) et son œuvre de graveur de médailles et monnaies en Indochine (1) ; il a, à juste titre, relevé dans un article, écrit par moi il y a plus de 25 ans sur les taëls dessinés et gravés par Mercier (2), une formulation hâtive corrigée d'abord dans un papier donné à la revue chinoise *Zhongguo qianbi* puis dans un long article publié en 1995. Je dois cependant maintenir certains points que l'auteur, qui ne devait pas disposer de la documentation nécessaire (3), considère comme erronés, la mise en place d'un nouvel atelier de Hanoï dès janvier 1940, le rôle qu'y joua dès le début Mercier comme dessinateur et le caractère officiel des travaux de Mercier pour les Douanes et Régies. À cet égard, l'étude des pièces d'un cent de zinc de 1940 apporte d'utiles informations.

La pièce de 1 cent de 1940

On parle d'une monnaie d'un cent en zinc dessiné par Lindauer et frappé à Paris à 1 990 000 exemplaires en 1940, monnaie qui aurait été le modèle de la pièce frap-

1. F. JOYAUX, « À propos du graveur René Mercier (1886-1974) », *BSFN*, n° 3, mars 2010, p. 50-56.
2. F. THIERRY, « L'origine des pièces au caractère *fú* », *BSFN*, n° 1, janv. 1986, p. 6-9.
3. Outre les articles cités (F. THIERRY, « Guanyu fu zi yinbi de dafu », *Zongguo qianbi*, 1987-III, p. 75-77, et « Les taëls d'argent des Douanes et Régies d'Indochine (1943-1945) », *Cahiers d'histoire des Douanes et des Droits indirects*, N° 16, juillet 1995, p. 22-29), il existe un dossier Mercier à la Monnaie de Paris et des documents restés aux mains de la famille de René Mercier. Il y a aussi les témoignages d'acteurs du processus de mise au point des types, de la gravure des coins et de la mise en circulation, dont on trouvera l'essentiel dans l'article de 1995.
4. F. JOYAUX, *loc. cit.*, p. 55 ; J. LECOMPTE, *Monnaies et jetons des colonies françaises*, Monte-Carlo, 2000, p. 318, n° 103-106, « zinc, 6 g », V. GADOURY et G. COUSINIÉ, *Monnaies coloniales françaises 1670-1988*, 2e éd., Monte-Carlo, 1988, p. 240, n° 9.

pée à Hanoï ; cette identification, qu'on trouve sous la plume de Jean Lecompte, vient de Georges Cousinié (4).

On sait que la Monnaie de Paris avait cessé d'utiliser le zinc pour les monnaies destinées à l'Indochine en raison de la fragilité de ce métal en zone tropicale ; et, de fait, le *Rapport au Ministre des Finances* ne signale aucune émission de monnaies d'un cent en zinc pour l'Indochine en 1940. Ce rapport mentionne en revanche pour cette année-là, et pour l'Indochine, une monnaie d'un cent de bronze frappé à 1 990 000 exemplaires (5). Par ailleurs, Victor Guilloteau répertorie sous le n° 5551B un essai en « bronze aluminium » de la pièce d'un cent au bonnet phrygien 1940 et sous le n° 5551C un essai « identique au préc. » en zinc ; l'illustration du 5551B montre qu'il s'agit bien du cent question ; Guilloteau ne mentionne aucun chiffre de production (6). Enfin on constate qu'aucun essai et aucune de ces monnaies (quel qu'en soit le type de cocarde) ne porte la corne d'abondance, poinçon de la Monnaie de Paris, et l'aile, différend de Lucien Bazor graveur général de 1931 à 1958 (7).

Plusieurs questions se posent donc : les essais illustrés par Guilloteau et Cousinié ont-ils donné lieu à la frappe ordinaire des 1 990 000 de pièces de bronze ? Si oui, où sont ces pièces ? Si non, quel était le type monétaire des pièces de 1 cent frappées en 1940 à la Monnaie de Paris ? D'où vient l'attribution à Lindauer du cent au bonnet phrygien ? D'où viennent les indications de quantités fournies comme des approximations par Cousinié puis comme certaines (2 360 000 pour le type « aux 11 pétales » et 150 000 pour le type « au 12 pétales ») (8) ? Enfin, en l'absence des deux différents, essais et monnaies ont-ils vraiment été frappés à Paris ?

Le musée de la Monnaie de Paris conserve, outre des essais en bronze-aluminium (fig. 1) et en zinc (fig. 2), les poinçons originaux du droit et du revers (fig. 3), ce qui indique clairement qu'il y a bien eu fabrication de coins et frappe d'essais de la pièce de 1 cent au bonnet phrygien à la Monnaie de Paris en 1940. Sur les poinçons comme sur les essais ne figurent ni corne d'abondance, ni aile, ni signature. Mais la collection d'outillage de la Monnaie de Paris ne conserve plus les coins pour ces monnaies (9).

La question des 1 990 000 pièces de 1 cent en bronze frappées en 1940 semblait pouvoir être résolue par l'affaire du *Fircrest*. Ce navire, qui appareilla de Marseille le 17 juin 1940 à destination de l'Indochine, transportait 345 caisses de monnaies, mais il s'agissait de 2 400 000 pièces de 20 cents et de 675 000 pièces de 10 cents en cupronickel (10). La question des 1 990 000 monnaies de 1 cent en bronze reste entier, mais

5. *Administration des Monnaies et Médailles, Vingt-septième Rapport au Ministre des Finances, opérations de 1936 à 1947*, Paris, 1948, p. 20.
6. V. GUILLOTEAU, *Monnaies françaises, Colonies 1670-1942, Métropole 1774-1942*, Versailles 1943, p. 491 et 808.
7. N'y figurent pas plus l'éclair pour Poissy ou le S pour San Francisco.
8. F. JOYAUX, *loc. cit.*, p. 55 ; V. GADOURY et G. COUSINIÉ, *op. cit.*, p. 240.
9. Je remercie M. Jean-Luc Desnier, responsable du Musée monétaire de la Monnaie de Paris, pour son aide précieuse et pour ses pertinentes suggestions.
10. Archives de la Monnaie de Paris, dossier H-13, 131 (J.-M. DARNIS, *Catalogue des fonds d'archives de la Monnaie de Paris*, Paris, 1996, vol. I, p. 99). Le *Fircrest SS* était un cargo britannique jaugeant 5 394 tonneaux qui appareilla donc le 17 juin, le jour même de la prise du pouvoir par Pétain et de son discours annonçant la cessation des combats ; la capitulation est signée à Rethondes le 22 et la France passe donc dans le camp allemand. En conséquence, le *Firecrest* est arraisonné par la Navy et sa cargaison, confisquée par le Custodian of Enemy Property, fut entreposée dans des bâtiments qui furent bombardés durant le Blitz ; les résidus de métal furent vendus au poids. Les 5 caisses d'outillage furent entièrement



Fig. 1. Monnaie de Paris, Mon.Contemp.Asie n°766. Ø 27 mm, 7,37 g.
Photo Monnaie de Paris-Jean-Jacques Castaing



Fig. 2. Monnaie de Paris, Mon.Contemp.Asie n°767. Ø 27 mm, 5,88 g.
Photo Monnaie de Paris-Jean-Jacques Castaing



Fig. 3. Monnaie de Paris. Photo Monnaie de Paris-Jean-Jacques Castaing

il est clair qu'il n'y a jamais eu de frappe de 1 990 000 monnaies de zinc de 1 cent à Paris en 1940, quel qu'en soit le type ; le Monnaie avait d'ailleurs renoncé à utiliser le zinc pour le monnayage destiné à l'Indochine.

Mais le tableau récapitulatif des marchandises saisies par les Britanniques indique qu'« il y avait en outre 5 caisses outillage et coins acier », sans précision sur le type de coins. On est en droit de penser que cet outillage et ces coins envoyés au Gouverneur Général de l'Indochine étaient destinés à équiper un atelier monétaire que le Gougal entendait ouvrir à Hanoï, capitale de l'Indochine. Il n'est pas impossible que les coins

détruites. Je remercie vivement Madame Francine Casteran-David du Centre des Archives économiques et financières pour son aide précieuse.



Fig. 4. BnF-MMA. AF-Indo.001. Ø 21 mm, 4,16 g. Photo Jean-Yves Kind

pour les pièces de 1 cent absents à la Monnaie de Paris aient été dans ces cinq caisses ; le projet d'une frappe proprement indochinoise expliquerait alors l'absence des deux différents (corne d'abondance et aile) sur les essais et sur les poinçons.

L'autre question est celle de l'attribution du type à Lindauer : les archives de la Monnaie ne conservent aucun contrat pour une telle fabrication, et ses collections monétaires aucun outillage ou essai à son nom. Victor Guilloteau indiquait parfaitement pour les essais n° 5551B et n° 5551C « SS S. », c'est-à-dire *sans signature*. Quand on le regarde rapidement, le type du cent, bonnet phrygien, feuillage et RÉPUBLIQUE FRANÇAISE au droit, valeur, INDOCHINE FRANÇAISE, date et gerbe de riz autour du trou au revers, rappelle celui du 1/2 cent 1935 de Lindauer (fig. 4) et du 25 centimes 1914 du même artiste. Il est fort probable que c'est d'ailleurs en s'inspirant du demi-cent de Lindauer (voire de la pièce de 25 centimes) qu'on dessina l'avant-projet, mais on doit cependant noter que le cent anonyme n'a esthétiquement aucun rapport avec les monnaies de Lindauer : le cent est nettement marqué par le style Art Déco alors que le 1/2 cent de Lindauer, héritier du 25 centimes 1914, ressortit naturellement au style Art Nouveau et à l'orientalisme.

Plusieurs détails montrent que ce n'est pas Lindauer qui a pu produire ce dessin : Lindauer pratique la parfaite symétrie et une calligraphie ornementale, alors que l'auteur du cent utilise la fausse symétrie et la graphie raide de lettres en bâton ; par ailleurs, le bonnet phrygien chez Lindauer est toujours à droite alors qu'il est à gauche sur le cent ; enfin, Lindauer utilise, comme une manière de signature, une écriture « indochinoise » (lettres ornées de petits nuages stylisés) dans toutes ses productions numismatiques ayant un rapport avec l'Indochine, écriture qu'on ne retrouve pas sur le cent (11). En revanche, on doit rapprocher ce type de la pièce de 20 centimes de l'État Français de 1941 où « 20 » est écrit vingt (F152 du *Franc, Argus des monnaies françaises*) : même économie plastique épurée, même graphie, en particulier celle des N et des T (12) ; de même, à propos du 1/4 de cent de 1942 (Lecompte, p. 313, n° 23), frappé à Osaka et dont on sait qu'il fut dessiné et gravé par Mercier, force est de constater que la graphie du C, des N et des T est tout à fait comparable à celle des mêmes lettres sur le 1 cent anonyme.

11. En 1940 et 1941, Lindauer est l'auteur de plusieurs essais de 25, 20, 10 et 5 centimes qui reprennent exactement le type de ses créations des années 1925-1930 (G. PETIT, « Les essais monétaires de l'État français », *Extrait du catalogue de l'exposition Les Monnaies et Médailles racontent l'histoire de France, Monnaie de Paris, juin-septembre 1972*, p. 296). La graphie « indochinoise » de la piastre et du 1/2 cent de Lindauer se retrouve sur les médailles et médaillettes qu'il a produites pour l'exposition coloniale de 1931.

12. Le 20 centimes est également anonyme et a été gravé à l'atelier de gravure (A de G) de la Monnaie sans autre précision.

La troisième question est celle de la frappe à Hanoï, et corrélativement celle de l'atelier. Jusqu'à l'année 1939, les espèces françaises pour l'Indochine sont frappées à la Monnaie de Paris puis acheminées dans la colonie. Mais « les monnaies de bronze, et particulièrement le cent, ayant brusquement disparu de la circulation indochinoise en fin 1939, l'Administration se trouva placée devant un problème monétaire à résoudre dans les plus brefs délais » (13). Comme la situation internationale rendait « illusoire » la possibilité de la fabrication en France « ou à l'étranger », la Direction des Finances et de la Production Industrielle décida une fabrication locale qui nécessitait de trouver sur place le personnel qualifié, le matériel et la matière. Le *Courrier de Haiphong* nous apprend qu'on a « très heureusement adopté le zinc comme métal de base de l'alliage » (au zinc, on ajouta un peu d'aluminium) ; comme la Monnaie avait cessé d'utiliser le zinc pour l'Indochine, c'est donc la Direction des Finances qui a pris cette décision. La même source nous dit que le métal provient des mines de Chợ Địch raffiné à la fonderie de Quảng Yên. La fabrication commença dès janvier 1940 dans les locaux industriels de M. Berset « à qui l'on a jamais fait appel en vain lorsqu'il s'est agi de réaliser vite un article nouveau d'utilité publique ». Les Établissements Berset, ce sont principalement la Société des Cycles de l'Indochine (SCI), une entreprise qui disposait donc d'un matériel spécifique pour frapper les plaques d'immatriculation des vélos et poussettes : avec ce matériel « rudimentaire mais fort ingénieusement adapté », l'atelier monétaire de M. Berset frappa une moyenne de deux millions de pièces par mois.

Cette frappe n'est possible que par la mise à la disposition de René Mercier et le recrutement de Georges Barrière (14) : la note du 3 janvier du Secrétaire général par intérim du Gougal, P. Delsalle, demande la mise de René Mercier à la disposition de la Direction des Finances qui doit « entreprendre *incessamment* la frappe de pièce de monnaie » (c'est moi qui souligne) et a donc besoin de « la collaboration d'un bon graveur » (15). Selon *Le Courrier de Haiphong*, « c'est M. Monsieur Mercier, professeur à l'École des Beaux-Arts, auteur de nombreuses et belles médailles, qui transcrivit le dessin du maître Barrière et exécuta l'édition des coins nécessaires à la fabrication des pièces de un cent ». À partir d'un croquis de Barrière, croquis lui-même exécuté à partir du modèle des 25 centimes et/ou des pièces de 1/2 cent, Mercier « retranscrivit » le type et en grava les coins. Ainsi, dès l'origine (janvier 1940), Mercier a bien été dessinateur et graveur pour l'atelier monétaire de Hanoï ; même si cet atelier était privé, il dépendait du Gougal.

Un endroit où l'on frappe des monnaies est-il un atelier ?

On parle de « production », « d'apparition de monnaie de zinc dont on ignore la provenance », de « fabrication à Hanoï », mais sans accepter l'existence d'un « nouvel atelier de Hanoï » en 1940 (16). Dans l'article publié dans les *Cahiers d'histoire*

13. « Un produit local de remplacement : le sou en zinc », *Courrier de Haiphong*, 6 février 1943.

14. Georges Barrière (1881-1944), peintre académique français né à Chablis, mort à Dô Son (Vietnam) ; s'installe en Indochine à 52 ans et mène une carrière d'artiste orientaliste (N. ANDRÉ-PALLOIS, *L'Indochine : Lieu d'échange culturel ? Les peintres français et indochinois (fin XIXe-XXe siècle)*, Paris, 1997, p. 147). À partir de 1939, il est recruté par le Gougal pour dessiner les billets de 10, 20 et 50 cents 1939, puis par la Banque de l'Indochine pour les billets de 100 piastres 1942-1945.

15. Note 53-F, 2e Division, Direction des Finances, 3 janvier 1940.

16. F. JOYAUX, *loc. cit.*, p. 54 et note 16.

des Douanes et des Droits indirects, l'histoire de ce « nouvel atelier » a été évoquée : ouvert à la demande des autorités, d'abord dans les locaux industriels de M. Berset, il fut ensuite installé à l'École Technique Industrielle où, sous la direction de M. Cambouville, la production mensuelle est portée à sept millions de pièces. Dans le but de frapper d'autres espèces avec un matériel plus performant, les autorités décidèrent la création d'un atelier monétaire officiel (« La Monnaie ») ouvert au 139 Boulevard Armand Rousseau et où la production débuta en août 1942 sous le contrôle de l'Inspection Générale des Mines et de l'Industrie. *Le Courrier de Haiphong* décrit par le menu le processus de production monétaire et l'organisation de cet atelier qui disposait de six presses anglaises achetées aux Etats-Unis qui produisaient chacune 100 000 pièces par poste de 8 heures. La production de cet atelier était presque suffisante pour alimenter le marché, « le surplus, réalisé avec le concours de l'industrie locale (c'est moi qui souligne), permet maintenant de satisfaire régulièrement à une production très importante de pièces de 1 cent », ce qui signifie qu'en février 1943, le Gougal disposait d'un atelier monétaire constitué d'une officine privée ayant droit de frappe et de l'atelier officiel. Les deux établissements produisaient du numéraire qui avait la même valeur libératoire et qui était reçu dans les mêmes conditions par les autorités. Entre 1940 et 1945, Mercier travailla successivement et/ou parallèlement pour les trois ateliers, à la fois comme dessinateur et comme graveur de coins. On serait bien en peine d'établir quel type (« cocarde », lotus « à 11 pétales » ou « à 12 pétales ») fut frappé où, par qui et en quelle quantité...

Problèmes de chronologie

Si l'on résume les informations dont nous disposons, on voit que dès janvier 1940, la SCI de Hanoï frappe des pièces de 1 cent en zinc avec des coins gravés par René Mercier à partir d'un modèle issu de la collaboration entre Georges Barrière et Mercier. On voit aussi que la Monnaie de Paris grave des poinçons et des coins et frappe des essais pour une pièce de 1 cent pour l'Indochine, mais ne frappe pas de monnaies de zinc. Les travaux de la Monnaie ont eu lieu au premier semestre 1940 ; le bord des poinçons est marqué « 1940 » (17) et la date que porte le revers est « 194 », la place du dernier chiffre étant laissée vierge pour être gravée correctement sur les coins au fur et à mesure des émissions, 1940, 1941, etc. Ce matériel, qui ne porte ni le différent de la Monnaie ni celui de son graveur général, était probablement destiné à l'Indochine, mais on sait qu'après juin 1940, la Monnaie ne peut plus rien expédier en Indochine. On a là une énigme chronologique tout à fait passionnante : les frappes de la SCI sont-elles antérieures aux essais de la Monnaie ? Mais si le modèle vient de Paris, il n'a été ni dessiné par Barrière ni retranscrit par Mercier... On pourrait alors avancer une hypothèse (je dis bien une hypothèse). Contrainte par la nécessité, la Direction des Finances décide la frappe de pièces de 1 cent en zinc : elle demande à Barrière de dessiner un type que Mercier retravaille, à Mercier de graver les coins et à la SCI de trouver une solution technique provisoire pour approvisionner le marché. Mais dans le même temps, la Direction des Finances, ou le Gouvernement Général, décide d'ouvrir un atelier officiel et commande de l'outillage et des coins à la Monnaie de Paris. C'est alors que le dessin (ou un modèle) de Barrière-Mercier pourrait avoir été communiqué à la Monnaie de Paris. Celle-ci fabrique l'outillage, frappe des essais et envoie le matériel à Saïgon par le *Fircrest*. Le détournement du navire retarde l'ouverture de l'atelier offi-

17. Cette date est celle de l'achèvement du travail de gravure et de la mise à disposition pour la suite des opérations.

ciel et contraint la Direction des Finances à continuer à utiliser l'atelier de la SCI et à se tourner dans un premier temps vers l'École Technique Industrielle, avant de pouvoir installer son atelier en s'adressant aux États-Unis. Il y a là un domaine de recherche pour un spécialiste de la numismatique coloniale.

La collaboration de Mercier avec les Douanes et Régies fut-elle « privée, voire confidentielle » ?

Le dossier René Mercier de l'EFEO ne contenant aucune mention officielle de son détachement ou de sa mise à la disposition des Douanes et Régies, on en déduit que les travaux de gravure qu'il effectua pour cette institution « le furent sur un plan strictement privé, voir confidentiel » (18). Dans le document du 3 janvier 1940, le Secrétaire général du Gougal dit « j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien mettre ce fonctionnaire à la disposition de la Direction des Finances *jusqu'au moment où il aura terminé les travaux qui lui seront confiés* » (c'est moi qui souligne), cette formulation a tout d'un détachement à durée indéterminée. La Direction des Finances fait de Mercier ce qu'elle veut et si, pour les besoins de l'Inspection Générale des Mines et de l'Industrie, qui a en charge la Monnaie de Hanoï, ou des Douanes et Régies, il faut faire des projets, graver des coins, et frapper des monnaies, il n'est nullement besoin de demander une nouvelle mise à disposition : il est à disposition jusqu'à ce que la Direction des Finances décide qu'elle n'a plus de travaux à lui confier. Et de fait, René Mercier reste à la disposition de la Direction des Finances de 1940 et jusqu'à 1945 (19). Peu importe le service, le lieu et le type de travail auxquels il est affecté, cela dépend des besoins des Finances : on le voit dès janvier 1940 œuvrant à la mise au point du type et à la gravure des coins pour la SCI, puis, probablement, au service de l'atelier provisoire de l'École Technique Industrielle, et enfin, à partir de 1942, dessinateur et graveur à l'atelier officiel du boulevard Armand Rousseau. Or c'est boulevard Armand Rousseau, à l'atelier monétaire que, sur ordre d'Arven Laroche, directeur-adjoint des Douanes et Régies et directeur du Bureau Spécial de l'Opium (20), M. Pascal Morani, contrôleur principal au BSO vient faire ses premiers essais infructueux de lingots en 1943 ; et c'est là qu'il voit le matériel monétaire de Mercier qui lui donne l'idée d'une fabrication du même type. Il rend compte à son chef qui se range à son avis. Morani et Laroche établissent une première ébauche du type, inscription en laotien et en chinois, et motif du caractère *fu* choisi par Laroche. Les deux fonctionnaires du BSO chargés du projet, Morani pour la partie technique et René Lafon pour la partie administrative, entrent alors en contact avec René Mercier qui est toujours « à la disposition » de la Direction

18. F. JOYAUX, *loc. cit.*, p. 56.

19. Le document récapitulatif de René Mercier sur ses travaux indique ainsi après 1940 : « 1 cent 1941 (voir pl. "essai")* dessin avec G. Barrière, 1/4 cent 1942 édité au Japon, 1 cent 1943 édité en Indochine, 5 cent 1943 édité en Indochine, 10 cent 1945 édité en Indochine, 50 cent 1945 ébauche/projet repris par Viet-Nam [...] Taël (petit), Taël (grand) (monnaie "type" chinoise utilisée en Haute-Région pour le commerce de l'opium en particulier, édition indochinoise ». M. Joyaux considère (p. 56) que, si les travaux de Mercier pour les pièces des années 1942 et 1943, non mentionnés dans le dossier Mercier de l'EFEO, c'est en raison d'une moindre rigueur dans le formalisme administratif en période de guerre ; mais d'une part, en 1942-1943, l'Indochine n'est pas en guerre, et d'autre part, pourquoi ce qui vaut pour les pièces de 1942-1943 ne vaudrait pas pour les taëls de 1943-1944 ?

20. Le Bureau Spécial de l'Opium (BSO) deviendra le Bureau d'Achat de l'Opium (BAO) en 1944.

des Finances. C'est Lafon qui est chargé de présenter les *desiderata* des Douanes et Régies au dessinateur-graveur, c'est lui qui réceptionne les quatre projets de Mercier, c'est lui qui les soumet au directeur-adjoint des Douanes, c'est encore lui qui téléphone à Mercier pour l'informer du choix d'Arven Laroche et c'est lui enfin qui signera le 6 novembre 1943 le bon-à-tirer avec toutes les spécifications de module et de poids (21). Il n'est guère possible de qualifier ce processus, qui implique le directeur-adjoint des Douanes et Régies, deux contrôleurs principaux du BSO, le dessinateur-graveur de l'atelier monétaire et, nécessairement, le directeur de la Monnaie de Hanoï, M. Mazeau, de « strictement privé ». La suite est de moins en moins « privée » ou « confidentielle » : c'est avec le matériel de l'atelier monétaire de la rue Armand Rousseau que sont préparés les flans, gravés les coins et ensuite frappés des clichés (essai du droit, essai du revers) et des essais (22) ; ces différentes phases donnent lieu successivement à des commissions d'approbation avant que ne soit lancée la frappe courante. Enfin, il est fort peu crédible que ni Simon Lecoutre, directeur de l'Administration des Douanes et Régies, qui s'informait précisément de tout ce qui concernait les achats d'opium (23), ni le Directeur des Finances n'aient été tenus informés. Tout cela n'accrédite guère la thèse d'une « collaboration confidentielle ».

En résumé, il est clair que si René Mercier ne fut pas « l'organisateur » de l'atelier monétaire de Hanoï en 1940 comme je le disais un peu vite en 1986, il n'en fut pas moins, en quelque sorte, dès 1940 et jusqu'à 1945, le dessinateur principal et le graveur : on peut le considérer comme le graveur général de l'atelier monétaire de Hanoï durant la période de la IIe Guerre Mondiale.

21. Voir F. THIERRY, « Les taëls d'argent ... », *loc. cit.*, p. 23.

22. Ces objets m'ont été aimablement présentés par la famille de René Mercier en 1994.

23. D. NIOLLET, *L'Épopée des douaniers en Indochine (1874-1954)*, Paris 1999, p. 334-337 ; D. NIOLLET, « Les campagnes d'achat d'opium des Douanes et Régies de l'Indochine », *Cahiers d'histoire des Douanes et des Droits indirects*, N° 42, mai 2010, p. 13.